

**2242**

**CAS CONFIRMÉS**

**AU BÉNIN**

**EXPERT À  
L'ÉCOUTE**

DR DJÉNE CISSÉ

**BONNE  
PRATIQUE**

GUIDE DU PORT DU  
MASQUE PAR LES  
ENFANTS



## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ - OMS

Bureau de Pays OMS- Bénin

Avenue CENSAD - Les Cocotiers  
01 BP 918 Cotonou  
Tél : (+229) 21 30 19 07  
Web: [www.afro.who.int/](http://www.afro.who.int/)

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr HAROUNA DJINGAREY, Mamoudou  
*Représentant Résident Ad Intérim*

### REDACTEUR EN CHEF

AGOSSOU, François  
*Chargé de Promotion de la Santé*

### REDACTRICE EN CHEF DÉLÉGUÉE

AKOMATSRI, Djifa  
*VNU Chargée de communication*

### CHARGÉ DU REPORTING

AHASSA Eric  
*Consultant communication CREC*

### CONSEILLERS À LA RÉDACTION

Dr BEDIE -KOSSOU, Sonia  
*Conseillère DPC Chargée de la Lutte contre la Maladie*

Dr GLELE KAKAÏ, Clément,  
*Conseiller IHM, Chargé des Urgences Sanitaires*

### RÉDACTEURS

Dr DIARRA, Adama Sériba  
Dr MARA, Mamadi 2  
Dr Cissé Djéné

Dr Raoul SAÏZONOU,  
*Conseiller Maladies Non Transmissibles (MNT) et Maladies  
Tropicales Négligées (NTD)*

### CONSEILLÉ AUX TIC

DANSOU, Epiphane



Organisation  
mondiale de la Santé

Bénin



# SOMMAIRE



## ACTUALITÉ

L'OMS RENFORCE  
SON APPUI AU  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ

06

## EXPERT À L'ÉCOUTE

DR DJÉNE  
CISSÉ

13

## BONNE PRATIQUE

GUIDE DU  
PORT DU  
MASQUE PAR  
LES ENFANTS

16



# CHIFFRES CLÉS

MISE À JOUR DU 09 SEPTEMBRE 2020



## BÉNIN

**2242**

Cas confirmés

**1938**

Cas guéris

**40**

Décès

\*SOURCE: Gouvernement de la République du Bénin | [www.gouv.bj](http://www.gouv.bj)



## BURKINA FASO

1463

Cas confirmés  
(Total)

56

Décès  
(Cumulés)



## NIGER

1178

Cas confirmés  
(Total)

69

Décès  
(Cumulés)



## NIGÉRIA

55456

Cas confirmés  
(Total)

1067

Décès  
(Cumulés)



## TOGO

1493

Cas confirmés  
(Total)

33

Décès  
(Cumulés)

\*SOURCE: COVID-19 WHO Africa Update du 09.09.2020

## L'OMS renforce son appui au ministère de la Santé



Le Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé recevant des mains de Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant Résident a.i de l'OMS, un lot symbolique de matériels

Dans le cadre de la réponse à la COVID-19, l'Organisation mondiale de la Santé coordonne plusieurs activités, entre autres, l'appui technique, la mobilisation de ressources matérielles et financières.

Répondant donc à son rôle de Lead dans les urgences sanitaires, la représentation de l'OMS au Bénin a offert un important lot de matériels au Ministère de la Santé, le jeudi 27 août 2020. Il s'agit notamment, de 19.488 kits de tests COVID-19, 33 concentrateurs d'oxygène, 07 ordinateurs portatifs, 07 sacoches pour ordinateurs, 04 imprimantes multifonctions et

01 ordinateur de bureau.

Estimé à un coût global de 235.809.203 francs CFA, cet énième appui de l'OMS vise « à renforcer les diagnostics, mettre les équipes médicales dans de bonnes conditions de travail et secourir les malades en détresse respiratoire », a affirmé le Dr Mamoudou H. DJINGAREY, Représentant Résident a.i de l'OMS au Bénin.

Au nom du Directeur Général et de la Directrice Régionale de l'OMS, il a exprimé ses encouragements et ses félicitations au Ministre de la Santé pour son



Vérification des différents matériels par le responsable de la Gestion des stocks et approvisionnement de l'OMS



Echantillon du lot de matériels médicaux et informatiques offert par le bureau de représentation de l'OMS au Bénin au ministère de la Santé

leadership et son engagement dans la lutte contre la COVID-19 sur l'étendue du territoire national.

Le Pr. Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé, a exprimé la reconnaissance du Gouvernement du Bénin et salué l'engagement tangible de l'OMS pour ses efforts stratégiques et sa volonté sans cesse affichée de soutenir le Ministère de la Santé et d'aider la République du Bénin dans le contrôle de la propagation de la pandémie. « Le présent don contribuera, sans nul doute, à améliorer de manière substantielle, les capacités de diagnostic des laboratoires qui ont été mis en place sur l'étendue du territoire national, la prise en charge et la récupération des patients atteints de la COVID-19 de même que les capacités de gestion administrative de cette pandémie », a-t-il ajouté.

Au-delà de cet appui logistique, dont le Ministre de la Santé s'est réjoui de la constance depuis le début de cette pandémie, la Représentation de l'OMS au Bénin a renforcé ses ressources humaines pour appuyer le Ministère de la Santé dans les

initiatives et différentes stratégies mises en œuvre au niveau national pour contrôler la propagation de la pandémie.

Des piliers stratégiques tels que le contrôle aux points d'entrées, le renforcement du laboratoire, la prise en charge, la prévention et le contrôle de l'infection, la surveillance et le suivi des contacts, la gestion des données, la communication de risque et l'engagement communautaire sont mis en œuvre donc quotidiennement pour renforcer et dynamiser les activités de réponse et de prévention contre la maladie à coronavirus et permettre aux populations d'adopter des comportements et attitudes favorables à la santé.

# Respect des mesures barrières :

## Le staff de l'OMS-Benin donne l'exemple

Engagé aux côtés du Représentant Résident Ad Interim, le personnel du Bureau de Représentation de l'OMS au Bénin est déterminé à promouvoir et vulgariser continuellement les bonnes pratiques pour rompre les chaînes de transmission et contrôler la propagation de la Covid-19.

L'Unité Promotion de la santé a organisé un reportage vidéographique et photographique le

jeudi 27 août sur le projet « Port adéquat du masque, le respect de la distanciation physique et le lavage des mains » dans le cadre de la communication de risques et l'engagement communautaire.

Le produit de ce reportage est attendu dans les prochains jours pour commentaires et validation avant large diffusion dans les différents canaux de





# Mise à jour du plan d'action global pour la santé mentale

Une réunion virtuelle sur la mise à jour des Appendices I et Appendices II du plan d'action global pour la santé mentale a eu lieu le mardi 25 août 2020. Au cours de cette réunion, plusieurs experts de l'OMS ont parcouru successivement les quatre objectifs ci-dessous :

- Renforcer le leadership et la gouvernance dans le domaine de la santé mentale
- Fournir des services de santé mentale et d'aide sociale complets adaptés aux besoins dans un cadre communautaire
- Mettre en œuvre des stratégies de promotion et de prévention de la santé mentale

- Renforcer les systèmes d'information, les bases factuelles et la recherche dans le domaine de la santé mentale

En termes de suggestions, les participants ont souhaité, entre autres l'appui de l'OMS aux Etats dans la mobilisation des fonds jugés insuffisants, pour la mise en œuvre effective des différents plans élaborés.

Le manque d'intérêt de certains Etats et de bailleurs a été également relevé d'où l'appel lancé à l'endroit de l'OMS par les participants externes afin de renforcer le plaidoyer sur la prise en compte de la santé mentale dans toutes les stratégies sanitaires et humanitaires.

## PRÉVENTION DU COVID-19



Organisation mondiale de la Santé  
BUREAU REGIONAL DE L'Afrique

### Comment porter un masque médical en toute sécurité



Lavez-vous les mains avant de toucher le masque.



Veillez à ce que le côté coloré du masque soit tourné vers l'extérieur. Veillez à ce que la partie du masque qui se plie soit placée et moulée sur le nez.



Couvrez votre bouche, votre nez et votre menton sans laisser d'espaces vides sur les côtés de votre visage.



Évitez de toucher le masque pendant son utilisation et remplacez-le dès qu'il est humide ou endommagé. Ne déplacez pas le masque une fois qu'il a été mis sur le visage.



Jetez le masque à usage unique immédiatement après son utilisation et lavez-vous les mains.

# E N PREMIÈRE LIGNE



## HOUSSOU Boniface

Agent de Sécurité à l'OMS

Allons à la découverte de Houssou Boniface, agent de sécurité au Bureau de la représentation de l'OMS au Bénin. Dans le contexte de la riposte à la COVID-19, il est en première ligne car son métier requiert un contact direct avec différentes personnes sans aucun moyen de connaître leur état de santé.

Boniface nous embarque dans sa routine au quotidien, les risques auxquels il fait face et comment il applique les mesures de protections et gestes barrières afin le virus à coronavirus ne franchissent pas les portes de l'OMS.

Il est 07 heures du matin, Houssou Boniface agent de sécurité depuis presque deux (02) années au bureau de pays de l'OMS au Bénin, prend service. Les premières minutes sont consacrées au nettoyage et à la désinfection minutieuse de ses outils de travail à une solution hydro-alcoolique, s'ensuit le port des équipements individuels de protection (EPI) à savoir son masque médical et gants stérilisés. Et la journée de

Boniface peut donc débuter.

À l'entrée du bureau de représentation de l'OMS, Boniface assure non seulement la surveillance et la sécurité des personnes, véhicules et matériels mais également l'application des mesures barrières, des directives de distanciation sociale et autres consignes de prévention à la COVID-19 à toute personne se présentant à l'entrée du bureau de la représentation de l'OMS.

« Le lavage des mains et le contrôle de la température corporelle sont systématiques à l'entrée des locaux de l'OMS. Nous les agents de sécurité sommes tenus de faire respecter ces mesures afin de protéger la santé des employés y compris la nôtre et de ceux qui fréquentent le milieu de travail », explique l'agent de sécurité.

Au quotidien, ces agents de sécurité font face à certains défis

liés au non-respect des mesures de prévention face à la pandémie de la COVID-19.

« Je me suis déjà retrouvé dans des situations, où des visiteurs soient portent mal le masque, ou ne trouvent pas nécessaire de se laver les mains car l'ayant fait en quittant leur domicile, ou qui ne comprennent pas pourquoi nous devons contrôler leur température. Dans ce cas Il y va de notre responsabilité

d'expliquer aux visiteurs pourquoi il est important d'observer ces gestes simples, mais qui sauvent des vies, car nous sommes conscients que ces mesures ne sont pas complètement ancrées dans les habitudes », affirme Houssou Boniface avec une certaine assurance.

En effet, Boniface a eu l'opportunité de renforcer ses capacités et connaissances sur les modes de transmission de la

COVID-19 lors d'une formation organisée par le bureau de la représentation de l'OMS au Bénin et du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (DSSNU). 250 Agents de sécurité et agents d'entretien opérant au sein du Système des Nations Unies ont été formés sur les mesures de prévention et de désinfection de la COVID-19.



**Nous les agents de sécurité sommes tenus de faire respecter ces mesures afin de protéger la santé des employés y compris la nôtre et de ceux qui fréquentent le milieu de travail**



**Organisation  
mondiale de la Santé  
Bénin**







# EXPERT À L'ÉCOUTE

## Surveillance à base communautaire (SBC)

### Dr Djené CISSE explique

#### **Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs?**

Je suis Dr CISSE Djené, Consultante COVID-19, Chargée de la Surveillance à base communautaire (SBC) au bureau de la représentation de l'OMS au Bénin. Précédemment, j'ai travaillé dans plusieurs urgences sanitaires notamment l'épidémie d'Ebola en République de Guinée et en République démocratique du Congo (RDC) au cours de laquelle, j'ai participé à l'élaboration du plan de riposte de la surveillance à base communautaire dans le cadre de la 10e épidémie d'Ebola. »Il faut noter que le Représentant

#### **En quoi consiste la surveillance à base communautaire ?**

La surveillance à base communautaire est un processus actif de participation de la communauté à la détection, la notification et de réponse face à un événement inhabituel de santé dans la communauté.

#### **Quelles sont les activités déjà réalisées et comment se fait concrètement la mise en œuvre de la SBC dans le cadre de la COVID-19 ?**

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, nous avons élaboré un document qui a été finalisé en collaboration avec le ministère de la Santé et nous attendons juste la validation pour le lancement de cette activité.

#### **Peut-on avoir une idée de la configuration de l'équipe de la SBC ?**

L'équipe chargée de cette surveillance appelée « brigade communautaire » sera composée de 02 relais communautaires, 01 chef de village ou chef du quartier de ville, 01 représentant des tradipraticiens, 02 leaders religieux, 01 représentant de l'association des femmes, 01 représentant de l'association des jeunes, 01 crieur public, 01 représentant des enseignants, 1 représentant des transporteurs, 01 malade guéri de la Covid-19. Ils seront chargés de faire les visites à domicile pour identifier, notifier des cas de malades de covid-19 afin de rompre la chaîne de transmission de la Covid-19 en République du Bénin..



# EXPERT À L'ÉCOUTE

## Quels sont les grands défis et les stratégies mises en oeuvre pour pallier ces difficultés?

Pour l'heure, il faut dire qu'il y a une très bonne collaboration entre l'ensemble des acteurs. Nous travaillons avec le ministère de la Santé, les partenaires pour arriver à contrôler cette pandémie.

Cela passe aussi par un engagement de la communauté à nous aider à détecter les cas qui nous échappent, à également s'approprier des mesures barrières. La sensibilisation continue et je pense qu'ensemble, avec les efforts du ministère mais surtout de la communauté, il est possible de venir à bout de cette pandémie.



Dr Djéné Cissé en séance de démonstration des différentes étapes du lavage des mains

# La meilleure façon de se protéger contre le COVID-19 est d'appliquer **LES 5 MESURES:**

LAVEZ-LES FRÉQUEMMENT



COUVREZ-VOUS LE VISAGE AVEC LE COUDE LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ



NE TOUCHEZ PAS VOTRE VISAGE



GARDEZ UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ LES UNS DES AUTRES



RESTEZ CHEZ VOUS ET SOYEZ EN SÉCURITÉ



Organisation mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'Afrique

# BONNE PRATIQUE

## L'OMS et l'UNICEF recommandent le port du masque aux enfants dès l'âge de 12 ans

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les enfants âgés de 12 ans et plus devraient porter un masque dans les mêmes conditions que les adultes pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Cette recommandation est issue des travaux d'un groupe d'experts international et pluridisciplinaire réuni par l'OMS et l'UNICEF et qui s'est réuni en début Août 2020. Ces experts ont été chargés de passer en revue les données sur la Covid-19 et sa transmission chez l'enfant.

« Le port du masque pour les enfants âgés de 12 ans et plus est recommandé dans les mêmes conditions que les adultes, en particulier lorsqu'ils ne peuvent garantir une distance d'au moins un mètre des autres et si la transmission est généralisée dans la zone concernée » souligne la nouvelle ligne directrice de l'OMS et de l'UNICEF sur le nouveau coronavirus (2019-nCoV).

Les enfants doivent suivre les mêmes principes que les adultes en ce qui concerne le port du masque. Ils doivent notamment appliquer une solution hydro-alcoolique pour les mains pendant au moins 20 secondes ou se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 40 secondes, avant de porter le masque. Les parents doivent s'assurer que le masque est de la bonne taille pour couvrir le nez, la bouche et le menton de l'enfant. « Les enfants doivent apprendre à porter le masque correctement, notamment à ne pas toucher l'avant du masque et à ne pas le tirer sous le menton ou le mettre dans la bouche. Ils doivent placer le masque dans un sac et ne pas le partager avec d'autres personnes », souligne l'OMS.

### Les enfants de 5 à 11 ans doivent-ils porter le masque ?

Les enfants âgés de 5 ans et moins ne devraient pas être obligés de porter un masque. Cette indication est fondée sur la sécurité et l'intérêt global de l'enfant, et sur sa capacité à utiliser un masque correctement avec une assistance minimale.

L'OMS et l'UNICEF recommandent que la décision d'utiliser un masque pour les enfants âgés de 6 à 11 ans soit fondée sur des facteurs, comme « une transmission intense dans la zone où réside l'enfant » ou « sa capacité à utiliser un masque correctement et en toute sécurité ». Autre facteur à tenir en compte : la possibilité de laver les masques ou de les remplacer dans les écoles et les services de garde d'enfants. Les contextes spécifiques où les interactions particulières de l'enfant avec d'autres personnes exposées à un risque élevé de développer une maladie grave, telles que les personnes âgées et celles souffrant d'autres affections préexistantes, sont également à prendre en compte.



# GUIDANCE SUR LES MASQUES ET LES ENFANTS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19



L'OMS conseille de toujours consulter les autorités locales et de respecter les pratiques recommandées dans leur zone.

Les enfants âgés 5 ans et moins ne devraient pas être obligés de porter un masque. Cette indication est fondée sur la sécurité et l'intérêt global de l'enfant, et sur sa capacité à utiliser un masque correctement avec une assistance minimale.



L'OMS et l'UNICEF recommandent que la décision d'utiliser un masque pour les enfants âgés de **6 à 11 ans** soit fondée sur les facteurs suivants :

**1** Une transmission intense dans la zone où réside l'enfant

**2** La capacité de l'enfant à utiliser un masque correctement et en toute sécurité

**3** L'accès aux masques, ainsi que la possibilité de les laver ou de les remplacer dans certains contextes (tels que les écoles et les services de garde d'enfants)

**4** Une supervision adéquate par un adulte et des instructions données à l'enfant sur le port et le retrait des masques en toute sécurité

**5** Incidences potentielles du port du masque sur l'apprentissage et le développement psychosocial, en consultation avec les enseignants, les parents/aidants et/ou les prestataires de santé

**6** Les contextes spécifiques ou les interactions particulières de l'enfant avec d'autres personnes exposées à un risque élevé de développer une maladie grave, telles que les personnes âgées et celles souffrant d'autres affections préexistantes

L'OMS et l'UNICEF recommandent le port du masque aux enfants âgés de **12 ans et plus** dans les mêmes conditions que les adultes, en particulier lorsqu'ils ne peuvent garantir une distance d'au moins un mètre des autres et si la transmission est généralisée dans la zone concernée.

9/3/2020

# B

# ONNE PRATIQUE

## L'OMS et l'UNICEF recommandent le port du masque aux enfants dès l'âge de 12 ans

### **Dans quels cas le port du masque est recommandé chez les enfants ?**

Les nouvelles lignes directrices de l'OMS sur le port du masque indiquent que « Tout enfant qui présente des symptômes évocateurs de la COVID-19 doit porter un masque médical, tant que celui-ci peut être toléré. Il convient de placer l'enfant en isolement et de consulter un médecin dès qu'il commence à se sentir mal, même si les symptômes sont bénins. Les membres de la famille ou les personnes qui s'occupent de l'enfant malade et qui se tiennent à une distance de moins d'un mètre de l'enfant malade à la maison doivent également porter un masque ».

L'OMS note par ailleurs que les enfants ne devraient pas porter de masque « lorsqu'ils font du sport ou pratiquent une activité physique, comme courir, sauter ou jouer sur un terrain de jeu, afin que cela ne gêne pas leur respiration », et appelle au maintien d'une distance d'au moins un mètre.

### **Les enfants souffrant de troubles de développement ou de problème de santé devraient-ils porter un masque ?**

Sur ce point il est indiqué que l'utilisation du masque chez les enfants de tout âge souffrant de troubles du développement, de handicaps ou d'autres problèmes de santé spécifiques ne devrait pas être obligatoire et devrait faire l'objet d'une évaluation au cas par cas par le parent, le tuteur, l'éducateur et/ou le prestataire de santé. En tout état de cause, les enfants atteints de graves troubles cognitifs ou respiratoires et ayant des difficultés à tolérer un masque ne devraient pas

être obligés de porter un masque.

### **L'enfant peut-il porter un masque en tissu tel que l'écran facial ou visière de protection ?**

Dans le contexte du coronavirus, il est possible que certains enfants ne puissent pas porter de masque en raison d'un handicap ou de situations particulières comme durant les cours d'expression orale où l'enseignant doit voir leur bouche. Dans ces cas, l'écran facial pourrait être envisagé comme une alternative au masque, toutefois il n'offre pas une protection équivalente pour empêcher la transmission du virus à d'autres personnes.

Cependant, l'OMS et l'UNICEF tiennent à rappeler qu'en cas d'utilisation d'un écran facial, celui-ci doit couvrir l'intégralité du visage, envelopper les côtés du visage et s'étendre jusqu'en dessous du menton. Selon l'OMS, il convient alors de prendre des précautions lors du port d'un écran facial pour éviter de le casser et ainsi causer des lésions aux yeux ou au visage.

Il est à rappeler que toutes ces mesures recommandées doivent être prises au nom du principe de précaution, estime l'OMS. D'autant qu'actuellement, la transmission de la Covid-19 chez les enfants n'est pas complètement comprise. Selon la base de données de surveillance mondiale de l'OMS sur les cas confirmés en laboratoire, 1 à 7% des cas de Covid-19 sont signalés chez les enfants.

# SUIVEZ L'OMS-BÉNIN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



  
[WWW.AFRO.WHO.INT/FR/  
COUNTRIES/BENIN](http://WWW.AFRO.WHO.INT/FR/COUNTRIES/BENIN)

  
OMSBENIN

  
OMS\_BENIN



**Organisation  
mondiale de la Santé**

**Bénin**